



CA de Béziers-Méditerranée (Siren : 243400769)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté d'agglomération (CA)
Commune siège	Béziers
Arrondissement	Béziers
Département	Hérault
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	26/12/2001
Date d'effet	31/12/2001

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Frédéric LACAS

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Quai ouest
Numéro et libellé dans la voie	39 boulevard de Verdun
Distribution spéciale	CS 30567
Code postal - Ville	34536 BEZIERS
Téléphone	04 67 01 68 68
Fax	04 99 41 33 07
Courriel	cabeme@beziers-agglo.org
Site internet	www.beziers-agglo.org

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	oui
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	assainissement

Population

Population totale regroupée	125 921
-----------------------------	---------

Densité moyenne	412,14
-----------------	--------

Périmètre

Nombre total de communes membres : 17

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
34	Alignan-du-Vent (213400096)	1 780
34	Bassan (213400252)	2 123
34	Béziers (213400328)	77 894
34	Boujan-sur-Libron (213400377)	3 422
34	Cers (213400732)	2 533
34	Corneilhan (213400849)	1 743
34	Coulobres (213400856)	369
34	Espondeilhan (213400948)	1 071
34	Lieuran-lès-Béziers (213401391)	1 416
34	Lignan-sur-Orb (213401409)	3 181
34	Montblanc (213401664)	2 884
34	Sauvian (213402985)	5 390
34	Sérignan (213402993)	7 083
34	Servian (213403009)	4 830
34	Valras-Plage (213403249)	4 253
34	Valros (213403256)	1 622
34	Villeneuve-lès-Béziers (213403363)	4 327

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 35

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Hydraulique
<i>Mise en oeuvre du contrat de rivière Orb et notamment coordination, animation, information, facilitation et conseil dans les domaines de la gestion équilibrée et durable de la ressource, de la prévention des inondations, de la préservation et de la gestion des zones humides, dans le bassin versant Orb et Libron</i>
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution)
- Assainissement collectif
<i>Assainissement des eaux usées (à l'exception des eaux pluviales)</i>
- Assainissement non collectif
<i>Assainissement des eaux usées (à l'exception des eaux pluviales)</i>
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
<i>Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, dans les conditions prévues à l'article L211-7 du code de l'environnement : -aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique -entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau -défense contre les inondations et contre la mer -protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines</i>

- Autres actions environnementales

Contrôle de la qualité de l'air. Participation à la gestion des espaces naturels « Natura 2000 » situés en totalité ou en partie sur le territoire communautaire - Coordination, animation et études pour une gestion globale équilibrée de l'eau et des milieux aquatiques sur le bassin versant du fleuve Hérault en cohérence avec le SAGE (schéma d'aménagement et de gestion des eaux) : Animation et coordination des actions menées par les différents maîtres d'ouvrage sur le bassin dans le cadre de la mise en oeuvre du SAGE Maîtrise d'ouvrage des études d'intérêt global sur le bassin versant du fleuve Hérault Sensibilisation, information et communication dans le domaine de l'eau à l'échelle du bassin versant Suivi et mise en oeuvre du SAGE

- Elaboration et adoption du plan climat-air-énergie territorial en application de l'article L. 229-26 du code de l'environnement

Lutte contre le changement climatique et développement des énergies renouvelables : - élaborer et mettre en oeuvre des actions spécifiques de planification à l'échelle de son territoire relatives à l'énergie et au développement durable, tel le Plan-Climat-Air-Energie Territoire (PCAET) ou de tout document en tenant lieu, à l'instar des actions spécifiques au Schéma Directeur ENR, - réaliser des études opérationnelles visant le déploiement de nouvelles technologies ou énergies, - intervenir à la demande des communes, en maîtrise d'ouvrage déléguée, et accompagner les projets des établissements publics et syndicats dont elle est membre, - participer au capital de toute société dont l'objet est en relation avec la compétence, - développer et mettre en oeuvre toute action d'efficacité énergétique découlant de sa reconnaissance de Territoires à Energie Positive (TEPCV), - produire des énergies renouvelables sur son patrimoine et ses équipements.

Sanitaires et social

- Activités sanitaires

Fourrière animale

Politique de la ville / Prévention de la délinquance

- Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion

économique et sociale des territoires ; dispositifs locaux de prévention de la délinquance ; programmes d'actions

Développement et aménagement économique

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; développement local et régional ; politique locale de commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire

Développement et aménagement social et culturel

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs

Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels d'intérêt communautaire. - Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements sportifs d'intérêt communautaire

- Programme de soutien et d'aides aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche et aux programmes de recherche

Développement de l'enseignement supérieur et amélioration des conditions de vie des étudiants : - au titre du développement de l'enseignement supérieur : * construction de bâtiments d'enseignement supérieur, maîtrise d'ouvrage et/ou contribution au financement, * actions de soutien et d'encouragement aux projets d'implantation, de développement et d'amélioration des établissements d'enseignement supérieur en adéquation avec les besoins de l'économie locale et des étudiants, en terme de filières de formation, * mise à disposition de personnel pour concourir au bon fonctionnement des services administratifs et techniques des établissements universitaires situés sur le territoire de la communauté d'agglomération, * soutien au développement de filières nouvelles ou existantes, * prise en charge des frais de déplacement des enseignants chercheurs, * soutien financier aux actions universitaires conduites par les étudiants dans le cadre de leur scolarité et par les enseignants dans le cadre de leurs recherches universitaires - au titre de l'amélioration des conditions de vie des étudiants : * construction, entretien et gestion du restaurant universitaire Place du Champ de Mars à Béziers, * transport des étudiants de l'IUT du Quai Port Neuf vers le restaurant universitaire, * soutien financier aux actions d'animation, culturelles ou sportives, destinées à favoriser les échanges et les relations entre étudiants

- Activités culturelles ou socioculturelles

Enseignement de la musique, de la danse et de l'art dramatique

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

- Schéma de secteur

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

- Constitution de réserves foncières

Pour la mise en oeuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat

- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports

Organisation de la mobilité au sens du III du livre II de la première partie du code des transports, sous réserve de l'article L.3421-2 du même code

- Plans de déplacement urbains

Lorsque la communauté d'agglomération exerce la compétence "Création ou aménagement, entretien de voirie communautaire" et que son territoire est couvert par un plan de déplacements urbains, la circulation d'un service de transport collectif en site propre entraîne l'intérêt communautaire des voies publiques supportant cette circulation et des trottoirs adjacents à ces voies. Toutefois, l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale peut, sur certaines portions de trottoirs adjacents, limiter l'intérêt communautaire aux seuls équipements affectés au service de transport collectif

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire. Si couverture du territoire par un plan de déplacements urbains, la circulation d'un service de transport collectif en site propre entraîne l'intérêt communautaire des voies publiques supportant cette circulation et des trottoirs adjacents à ces voies. Toutefois, l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale peut, sur certaines portions de trottoirs adjacents, limiter l'intérêt communautaire aux seuls équipements affectés au service de transport collectif

- Parcs de stationnement

Création ou aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire.

Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

- Politique du logement non social

Politique du logement non social d'intérêt communautaire

- Politique du logement social

Politique du logement social d'intérêt communautaire

- Action et aide financière en faveur du logement social

Actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire

- Action en faveur du logement des personnes défavorisées

Action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées

- Amélioration du parc immobilier bâti

Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire

- Droit de préemption urbain (DPU) pour la mise en oeuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat

Droit de préemption urbain dans les périmètres fixés, après délibération concordante de la ou des communes concernées, par le conseil de communauté d'agglomération pour la mise en oeuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat

- Actions de réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre

Autres

- NTIC (Internet, câble...)

Etablissement et exploitation de réseaux de communications électroniques à très haut débit

- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

Création, aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil et des terrains familiaux locatifs définis aux 1° à 3° du II de l'article 1er de la loi n° 2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage

- Autres

Création et gestion d'un parc de matériel (comprenant : tables, chaises, barrières de ville, estrades et podiums, à l'exclusion de tout matériel électrique ou électronique) mis à disposition des communes membres pour compléter leurs propres stocks lors de l'organisation de cérémonies et manifestations publiques - *Gestion des abris bus et cars sur l'ensemble du territoire communautaire*

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
34	Syndicat de travaux pour l'aménagement du bassin du Lirou (200079614)	SM fermé	89 425
34	Syndicat de travaux d'aménagement des bassins de la Thongue et de la Lene (200079622)	SM fermé	10 696
34	SM aéroport Béziers Cap d'Agde - Hérault Occitanie (200019503)	SM ouvert	359 094
34	SIVOM d'Ensérune (200079580)	SM fermé	164 007
34	Syndicat de travaux pour l'aménagement du bassin de l'Orb entre Béziers et la mer (200079531)	SM fermé	102 168
34	Syndicat pour la gestion et l'aménagement du Libron (200079630)	SM fermé	102 331
34	SM du SCOT du Biterrois (253403455)	SM fermé	277 766
34	Syndicat d'études et de travaux de la moyenne vallée de l'Orb (200079556)	SM fermé	18 662
34	SIVOM des eaux de la vallée de l'Hérault (200074441)	SM fermé	22 412
34	SM du bassin du fleuve Hérault (200018679)	SM ouvert	202 884
34	SM d'études et de travaux de l'Astien (253401855)	SM ouvert	184 926
34	SI de traitement des ordures ménagères du littoral (253401046)	SM fermé	23 828
34	SM des transports en commun de l'Hérault (253403430)	SM ouvert	849 124
34	SM de la vallée de l'Orb et du Libron (SMVOL) (253403109)	SM ouvert	211 131
34	SMICTOM Pézenas-Agde (253400485)	SM fermé	133 988

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2019 - millésimée 2016)